

La MSA intervient pour la santé-sécurité au travail des exploitants, salariés et chefs d'entreprises.

ELLE AGIT POUR :

- améliorer **LES CONDITIONS DE TRAVAIL** et **LA SANTÉ AU TRAVAIL**
- prévenir **LES RISQUES PROFESSIONNELS**

Les médecins du travail, les infirmiers en santé au travail et les conseillers en prévention des risques professionnels sont là pour aider à trouver des réponses les mieux adaptées à votre situation.

msa santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore

ssa.msa.fr

CCMSA - réf. : 12259 - 11/2021 - Réalisation : Claire Lavillaureix

PLAN
SANTÉ-SÉCURITÉ
AU TRAVAIL EN AGRICULTURE
2021-2025

**DONNER AUX PROFESSIONNELS AGRICOLES
LA CAPACITÉ D'AGIR POUR LEUR SANTÉ
ET LA PERFORMANCE DE LEUR ENTREPRISE**

msa santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore

ssa.msa.fr

Une activité majeure DE LA MSA

À la MSA :

267
MÉDECINS
DU TRAVAIL

175
INFIRMIERS
EN SANTÉ AU TRAVAIL

238
CONSEILLERS
EN PRÉVENTION

assurent des missions de santé au travail et de prévention des risques professionnels sur l'ensemble du territoire français, sous le pilotage d'une équipe centrale composée de 32 collaborateurs.



Ces équipes sont au service de
1,7 million d'actifs agricoles :

530 000 exploitants et 1,2 million de
salariés agricoles.

Trois orientations MAJEURES

AGIR POUR PRÉSERVER LA
SANTÉ DANS LE TRAVAIL



ACCOMPAGNER LES PROJETS
ET LES TRANSITIONS LIÉS
AUX ÉVOLUTIONS DU MONDE
AGRICOLE



DÉVELOPPER LA RELATION
DE SERVICE,
c'est-à-dire co-construire avec
les entreprises les actions de
prévention



Agir pour préserver LA SANTÉ DANS LE TRAVAIL

Dans le prolongement du plan précédent, la MSA agit pour prévenir les principales expositions aux risques professionnels agricoles :



LE RISQUE
CHIMIQUE



LES RISQUES LIÉS AUX
MACHINES



LES TROUBLES
MUSCULOQUELETTIQUES
ET PSYCHOSOCIAUX



LES CHUTES
DE HAUTEUR

Elle se mobilise également pour **prévenir le mal-être agricole et la désinsertion professionnelle**. L'accompagnement des jeunes générations est l'une des ambitions du plan, en les sensibilisant le plus tôt possible au travail en sécurité.

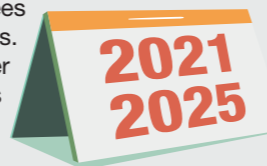
Tous les
5
ans

Un plan pour définir LES ACTIONS À MENER À MOYEN TERME

La MSA définit son plan santé-sécurité au travail en agriculture. Il recense les actions développées auprès des actifs agricoles, afin de diminuer leurs risques professionnels et améliorer leurs conditions de travail et leur santé.

Une concertation des équipes santé-sécurité au travail de la MSA au niveau national et

local, impliquant les délégués MSA, a permis de définir un plan pour la période 2021-2025. Ce dernier tient compte de l'évaluation des actions du plan précédent réalisées auprès des actifs agricoles. Il permet de s'engager avec un nouvel élan dans une prévention qui se veut toujours plus efficace.



Un plan 2021-25 INNOVANT PAR SON APPROCHE

Le nouveau plan pour la période 2021 à 2025 se démarque par les dimensions intrinsèques et indispensables de la santé et sécurité au travail qu'il aborde.

Il s'intéresse à la fois à la prévention de la dégradation de la santé des professionnels agricoles, mais aussi au travail comme source de développement, de recherche de sens et d'épanouissement.

En effet, il place l'activité de travail de nos assurés au cœur de son action.



Par exemple, la MSA peut intervenir pour accompagner un agriculteur dans son projet de vente directe, tout en veillant à s'assurer que la charge de travail supplémentaire est acceptable. Cette nouvelle activité lui permet de retrouver du lien avec le consommateur, d'avoir un retour positif sur la qualité de son travail et sur la reconnaissance de la valeur de son activité.

Deux types D'ACTIONS

Le plan s'articule autour d'actions dites « incontournables », déployées sur tout le territoire, et d'« ambitions », qui répondent à des besoins locaux et à des initiatives collectives.



INCONTOURNABLES



D'AMBITIONS

Accompagner les projets et les transitions LIÉS AUX ÉVOLUTIONS DU MONDE AGRICOLE

La MSA s'engage aux côtés des professionnels agricoles pour :

- co-construire les solutions les plus adaptées pour prévenir les impacts liés aux évolutions technologiques, comme l'utilisation de commandes à distance, d'exosquelettes, de drones, de robots...
- soutenir les professionnels agricoles face aux préoccupations environnementales et sociétales d'aujourd'hui : alimentation saine et de proximité, limitation des pesticides, bien-être animal...

L'action de la MSA se porte également sur la promotion de nouveaux outils et méthodes pour développer la prévention, comme par exemple l'e-learning, les simulateurs en réalité virtuelle ou la conception des locaux en 3D.



Développer la relation de service, CO-CONSTRUIRE ENSEMBLE LES ACTIONS DE PRÉVENTION



La prévention est l'affaire de tous : équipes MSA, employeurs, salariés, agriculteurs, élus et partenaires de la MSA, dont les organismes professionnels et de recherche... La MSA agit pour associer tous ces acteurs dans la construction de projets innovants visant à réduire les

risques et favoriser le bien-être au travail : conception de locaux, choix de matériel, aide à l'accueil de saisonniers, accompagnement managérial...

Les élus de la MSA sont tout particulièrement sollicités, pour expérimenter les actions et les porter auprès du plus grand nombre sur les territoires ruraux.

À travers ce nouveau plan, la MSA s'engage à donner aux professionnels agricoles la capacité d'agir pour leur santé et la performance de leur entreprise.